

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 241

Artikel: Suisse-Portugal : la normalité capitaliste
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027873>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Suisse-Portugal: la normalité capitaliste

La mise en garde qui ouvre le dernier ouvrage publié par le Centre Europe - Tiers Monde¹, « Suisse-Portugal. De l'Europe à l'Afrique » (dont la presse traditionnelle suisse romande, « 24 Heures » mis à part, a très peu parlé : serait-ce plus facile d'attaquer M. Caetano que les entreprises suisses concernées ?) indique clairement les perspectives importantes d'une étude de ce genre : il s'agit d'illustrer la « normalité » inacceptable du capitalisme, inacceptable jusque dans les relations peu serrées du Portugal avec la Suisse.

En 1972, le Portugal a exporté vers la Suisse (en millions de francs, les dix principaux postes) :

1. Vêtements de dessus pour hommes	21,2
2. Liège aggloméré et ouvrage	16,3
3. Linge de corps pour hommes	12,6
4. Vins	12,5
5. Conserves de poisson	9,6
6. Pâtes à papier	6,0
7. Tissus en fibre textile artificielle	5,6
8. Vêtements de dessus, de bonneterie	5,4
9. Autres tissus de coton	5,0
10. Résineux et dérivés	4,2

En revanche, la Suisse exportait vers le Portugal (en millions de francs) :

1. Médicaments	42,4
2. Métiers à tisser	28,2
3. Fils synthétiques	27,4
4. Montres-bracelets	22,1
5. Autres tissus en coton	19,0
6. Matières colorantes	17,3
7. Machines pour le filage	12,5
8. Broderies	6,3
9. Machines auxiliaires p. métiers à tisser	5,8
10. Moteurs à explosion	5,2

(source : Annuaire du commerce extérieur suisse)

D'où une conclusion qui s'impose : le secteur textile étant au centre des échanges, « on pourrait

presque dire que la Suisse envoie au Portugal les machines, les fils synthétiques, et les colorants, et qu'après incorporation du travail portugais, elle réimporte des articles de confection ». Les travailleurs étrangers de l'extérieur.

Le commerce avec les colonies portugaises n'atteint lui non plus pas de sommes record. L'an passé, il est déficitaire pour la Suisse avec l'Angola (achats massifs de café depuis 1972) et excédentaire avec le Mozambique.

Balance commerciale avec les colonies (millions de francs) :

<i>Angola et Sao Tomé</i>	<i>1960</i>	<i>1972</i>
Exportations suisses	4,2	21,1
Importations suisses	4,5	26,5
<i>Mozambique</i>		
Exportations suisses	4,8	22,2
Importations suisses	2,3	6,5

Il est à noter que plusieurs importantes entreprises établies dans les colonies portugaises sont des sociétés dirigées traditionnellement par des Suisses et dominées par des capitaux suisses. Telle la Companhia de Boror qui était en 1966 « l'une des plus grandes plantations de cocotiers du monde », telle la Compagnie des cultures de Angoche qui est l'une des plus grandes entreprises du monde pour la production du sisal et qui emploie quelque 5000 travailleurs.

Selon les années, la Suisse se place entre le 7^e et le 10^e rang des investisseurs étrangers au Portugal et dans les colonies (de 63 millions d'investissements directs au Portugal en 1968 à 71 millions en 1971). Les « motivations » à l'investissement ? « On peut ranger les interventions suisses dans deux catégories : celles qui tirent profit des bas salaires, faisant donc produire au Portugal des biens incorporant beaucoup de travail ; c'est le cas surtout des textiles et des pièces détachées pour moteurs ou machines. Deuxièmement, celles qui mettent à profit les ressources locales : tourisme, produits agricoles et richesses minières dans

les colonies. » L'ouvrage du CETIM dresse un catalogue des intérêts suisses au Portugal qui comprend 47 entreprises ou groupes et parmi lesquels tous les plus grands noms de l'industrie suisse figurent naturellement. En tête, Nestlé, seule entreprise suisse à figurer parmi les 50 plus grandes entreprises au Portugal (Nestlé est du reste sur le point d'investir 50 millions de francs suisses dans une raffinerie de sucre au Mozambique...). Les flux financiers, en particulier dans le sens Portugal-Suisse demeurent quant à eux difficiles à localiser. Il semblerait qu'une banque privée de Genève (dont le président est du reste le consul du Portugal à Genève), la Banque de Gestion Privée jouerait un grand rôle dans l'accueil en Suisse des capitaux portugais qui cherchent asile dans notre pays.

Un dernier chapitre important, celui des travailleurs portugais en Suisse. Selon la Police fédérale des étrangers, le nombre des immigrants portugais à l'année et des établis (permis B et C) était de 4355 personnes vers la fin de 1972 ; à la même époque, le nombre des saisonniers s'élevait, selon la même source, à 4255 travailleurs. Le commentaire du CETIM : « Même si, quantitativement, l'immigration de travailleurs portugais en Suisse reste relativement faible, elle se présente sous une forme particulièrement favorable aux employeurs suisses. C'est, en effet, une immigration du silence. Les entreprises suisses trouvent au Portugal une ambiance très favorable à un recrutement « sans problèmes ». Le Gouvernement portugais est très coopératif puisqu'il va jusqu'à laisser agir librement les agents recruteurs sans instaurer de contrôle à leurs activités et sans même se donner l'apparence de défendre les intérêts de la classe ouvrière portugaise... En Suisse, les autorités consulaires portugaises sont aussi très coopérantes puisqu'en fait elles sont plus solidaires des entreprises suisses que des travailleurs portugais immigrés... En outre, les autorités de Berne et de Lisbonne ne semblent pas très pressées d'établir un accord bilatéral d'immigration. »

¹ Editions CETIM, 27 ch. des Crêts-de-Pregny, 1218 Grand-Saconnex. L'ouvrage dont il est rendu compte ici est conçu sur le même mode que « Suisse-Afrique du Sud » paru chez le même éditeur.